

- La LPO (Ligue de protection des oiseaux) intervient sur de nombreux projets avec le service Développement durable. Son plan d'action vient d'être renouvelé pour la période 2021/2025.

- Les projets innovants :
 - Le futur marché des Avelines a été pensé pour limiter au maximum son impact sur l'environnement, et pour être en cohérence avec un projet qui concernera la rue Gounod. Le réseau d'assainissement sera totalement déconnecté des eaux de pluie et des terrasses végétalisées seront installées.

- Les initiatives locales :
 - Dans le cadre du contrat de bassin Trame verte et bleue 2020/2024, le rû des Viris a été reconnecté à la Seine depuis les voies du tram (entre la station des Coteaux et la passerelle de l'Avre).

- Un pigeonnier a vu le jour au jardin de l'Avre, afin d'assurer une nourriture saine aux pigeons et de réguler leur population.
- L'éco-pâturage des Milons permet de préserver la biodiversité en remplaçant l'action agressive des tondeuses par celle, naturelle, des chèvres et des moutons. 1

- L'urbanisme :
 - La Ville a adopté une charte qui impose qu'en cas d'abattage indispensable d'un arbre, un autre soit replanté sur le même terrain ou, en cas d'impossibilité, ailleurs sur la commune.

- Le Plan local d'urbanisme (PLU) protège l'ensemble des 2 439 hectares d'espaces verts de notre territoire (dont 18 hectares sont gérés par la voirie) par un zonage spécifique. Les espaces verts privés sont préservés par un règlement qui impose un pourcentage de pleine terre de 50 %.
- Depuis 2016, la voirie est entretenue sans produits phytosanitaires. En 2020, le « zéro-phyto » a été étendu aux terrains de sports puis en 2021, au cimetière (voir ci-contre).

Quelques exemples :

- Les partenariats locaux :
 - Les jardins partagés proposent aux jardiniers clodoaldiens, par le biais de l'association Espaces, de créer un lieu de nature où tout se décide de façon collégiale.
 - La ferme pédagogique du Piqueur, pilotée également par Espaces, propose tout au long de l'année des ateliers d'éveil à la nature.



Les écoles maternelles à la pointe de la transition écologique

Après la cour de l'école maternelle du Centre l'été dernier, c'est au tour de celle du Val d'or d'être réaménagée afin de permettre une gestion durable des eaux pluviales (réduire l'apport des eaux au réseau d'assainissement en les stockant temporairement et en favorisant leur infiltration dans le sous-sol). Le projet propose également une solution face aux épisodes de fortes chaleurs : plantation d'arbres pour créer des zones d'ombre et pose d'un revêtement clair. Des zones adaptées à des moments précis de la journée seront créées : zone calme (amphithéâtre de verdure), zone de jeux, zone pédagogique (rivière sèche irriguée à la demande). Ces projets ont pu voir le jour grâce au soutien de la Région Île-de-France, de l'Agence de l'eau et de la Métropole du Grand Paris. 4

L'association Espaces accompagne le développement durable à Saint-Cloud

La Ville favorise les partenariats avec les associations ou entreprises ayant des compétences établies en matière de développement durable. C'est le cas avec l'association Espaces, qui y entretient sept sites (talus du Val d'or, stade des Coteaux, cour de l'école maternelle du Centre, prairie fleurie de la Porte jaune 2, jardin des Tourneroches 3, parc Marie-Bonaparte et cimetière) en gestion différenciée qui consiste à traiter chaque espace vert en fonction de ses spécificités. Espaces favorise aussi l'insertion professionnelle des personnes en situation d'exclusion sociale en les embauchant sur ses chantiers. Cette délégation permet non seulement à la Ville de s'inscrire dans une véritable démarche de préservation des ressources en eau et de la biodiversité mais également de soutenir sa politique d'accompagnement social. « Dans ce cadre, nous mettons d'ailleurs à disposition de l'association un local central au 50, avenue du Maréchal-Foch, qui sert de base-vie au personnel des chantiers » ajoute Brigitte Pinault. ■

Renseignements auprès de l'association Espaces au 01 55 64 13 40 ou sur www.association-espaces.org

Retrouvez la dernière version du guide du tri sur le site Internet de la Ville www.saint-cloud.fr

Le « zéro phyto » au cimetière

La végétalisation du cimetière est le chantier le plus conséquent d'Espaces à Saint-Cloud. Pour ces 30 000 m² un plan d'entretien a été établi afin d'adapter le type

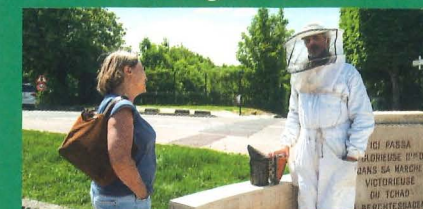
d'entretien à chaque zone : désherbage complet ou partiel, fréquence de fauche, etc. Dans une volonté de pédagogie, la Ville a installé des panneaux expliquant l'utilité de cette démarche.

Les hôtels à insectes, des abris au cœur de la ville

Les 20 hôtels offrent aux insectes un refuge pour l'hiver et un lieu où nicher et se reproduire. Disposés dans les squares, jardins,

cachés dans une végétation choisie pour ses propriétés mellifères, ils sont majoritairement composés de bois et de bambous et attirent des insectes pollinisateurs, principalement des abeilles solitaires dont l'osmie, qui apparaît dès le mois de mars. À vous de les retrouver !

Les portes ouvertes au rucher jardinot



Les 29 et 30 mai ont eu lieu les portes ouvertes du rucher Jardinot. Une exposition et une vente de miel étaient organisées. Le rucher regroupe une quarantaine d'adhérents qui pratiquent l'apiculture de loisir.

Renseignements auprès du rucher Jardinot au 07 86 01 28 04
9, rue du Commandant de-Lareinty.

SAINT-CLOUD VILLE DURABLE

Résolument engagé dans la transition écologique, le projet clodoaldien de ville durable conjugue à la fois l'économie, l'environnement et le domaine social afin de développer un cadre de vie plus responsable et solidaire. C'est grâce à la pédagogie et à l'implication de tous que nous pourrions préserver notre beau territoire.

LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Label « Territoire engagé pour la nature »

(TEN), sites entretenus en gestion différenciée, installation d'hôtels à insectes, de ruchers, etc. Autant de manières d'agir concrètement !

Le label « Territoire engagé pour la nature », un gage de qualité

Depuis 2020, l'implication de la Ville en faveur de la protection de son écosystème est reconnue grâce au label TEN, décerné pour trois ans par l'Agence régionale de la

biodiversité d'Île-de-France. Ce dispositif encourage les collectivités à mieux connaître leur environnement et à se mobiliser pour la préservation de leur biodiversité. « Il favorise notamment l'émergence de projets innovants, d'initiatives ou de partenariats locaux et de transformation douce de l'urbanisme. À Saint-Cloud, de multiples projets ont pu voir le jour » confie Brigitte Pinault, adjointe au maire déléguée à la Ville durable.